RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1971 B 60068
Numéro SIREN : 007 180 680
Nom ou dénomination : Société MASUY

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt 958

SOCIETE MASUY

Société par actions simplifiée au capital de 1.001.000 €

Siège Social : Le Fonteny - 44220 COUERON

R.C.S. NANTES 007 180 680

DECISION DES ASSOCIES EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021

LES SOUSSIGNES :

- La société EB TRANS IMMOBILIER, SARL au capital de 5.306.370 €, dont le siège social est Le Fonteny (44220) COUERON, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 532 614 773, représentée par Monsieur Benoit MARTIN, Gérant,

- La société TRANSPORTS BABIN CHEVAYE, SAS au capital de 798.000 €, dont le siège social est, 108 rue Réaumur (75002) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 344 138 169, représentée par Monsieur Tony SEILLER, agissant en qualité de représentant de la société EB TRANS France, Président.

APRES AVOIR EXPOSE :

1) Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée MASUY, dont le siège social est le Fonteny à COUERON (44220), immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 007 180 680, et dont le capital de 1.001.000 € est divisé en 13.000 actions réparties ainsi qu'il suit :

- Société EB TRANS IMMOBILIER 12.999 actions

- Société TRANSPORTS BABIN CHEVAYE 1 action

Soit au total 13.000 actions

2) Que les statuts de la société prévoient que les décisions collectives peuvent s'exprimer dans un acte sous seing privé,

3) Qu'ils ont pris connaissance de la démission du Président,

4) Sont convenus de prendre la décision suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés décident de nommer en qualité de Président :

Monsieur Benoit MARTIN, né le 10 janvier 1962 à NANTES, demeurant 9 rue du 14 juillet à NANTES (44000), en remplacement d'EB TRANS France, représentée par Monsieur Tony SEILLER, démissionnaire de ses fonctions,

à compter de ce jour et pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Monsieur Benoit MARTIN a fait savoir aux associés qu'il accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées et a confirmé qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour accomplir toute formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'actionnaires tenu au siège social.

Le 23 décembre 2021

EB TRANS IMMOBILIER
Benoit MARTIN

TRANSPORTS BABIN CHEVAYE
Tony SEILLER

Copie certifiée conforme